

DOSSIER D'ADHÉSION

Trimatec 2017

Charte d'adhésion au Pôle de compétitivité Trimatec

Objet :

- Afin d'assurer un cadre propice au développement des échanges, partenariats et projets collaboratifs entre ses adhérents, le pôle de compétitivité Trimatec s'est doté de la présente charte.
- La présente charte a pour objectif de formaliser les règles de bonne conduite et de confidentialité que la gouvernance et l'équipe opérationnelle de Trimatec ainsi que les adhérents du pôle s'engagent à respecter.

Engagements :

- L'adhésion à Trimatec est annuelle.
- A réception du bulletin d'adhésion complété, une facture est adressée par Trimatec à l'adhérent. Le paiement de la cotisation d'adhésion est la condition d'accès des adhérents aux services du pôle. Le montant de la cotisation est forfaitaire, basé sur l'effectif de la structure adhérente. Elle est due pour l'année en cours par tout adhérent avant la date du 1^{er} novembre. La grille de cotisation est indiquée sur le bulletin d'adhésion. Le montant de la cotisation est voté en Assemblée Générale.
- L'adhésion d'un membre est reconduite automatiquement d'année en année ; elle donne lieu à l'émission d'une facture à chaque adhérent. L'adhérent ne souhaitant pas reconduire son adhésion doit en informer le pôle par courrier **1 mois avant la fin de la période d'adhésion en cours**.
- L'équipe opérationnelle du pôle s'engage à mobiliser tous les moyens nécessaires, dans le cadre des missions de Trimatec, pour accompagner les adhérents du pôle dans leurs projets et leur apporter conseils, expertise et visibilité.
- Les adhérents du pôle s'engagent à participer à la réalisation des projets du pôle et à communiquer les informations légales et autorisées.
- En cas de labellisation de projet, les adhérents s'engagent à fournir de manière annuelle, et sur simple demande de l'équipe opérationnelle du pôle, les indicateurs liés à l'avancement et aux résultats des projets (subventions, brevets, emplois...)
- La gouvernance et l'équipe opérationnelle de Trimatec, les experts auxquels le pôle fait appel ainsi que les adhérents du pôle s'engagent à respecter les règles de confidentialité des informations et la propriété intellectuelle de chacun.
- Dans le cadre de leurs relations à l'extérieur du pôle, les parties veillent à promouvoir l'image de Trimatec et de ses adhérents.

Mise en œuvre :

- La présente charte s'applique à tous les adhérents de Trimatec et doit être ratifiée par chaque adhérent lors de son entrée dans le pôle.
- La signature de la charte engage l'adhérent pour la durée de son adhésion. Le paiement de la cotisation annuelle vaut tacite reconduction de la ratification de la charte.

Evolution :

- Chaque adhérent est invité à suggérer au pôle Trimatec toute modification qu'il jugerait utile pour faire évoluer le texte de la présente charte.

Fait le / / à

Signature

Structure :

Nom, Prénom :

Fonction :

Pôle de compétitivité Trimatec

418 avenue du Général de Gaulle – 30130 Pont-Saint-Esprit

Tél : 04 66 89 00 49 – Fax : 04 66 82 97 92

www.pole-trimatec.fr / accueil@pole-trimatec.fr

Bulletin d'adhésion 2017

Nouvel adhérent Déjà adhérent en 2016

Choix du collège :

Entreprise Recherche / formation Collectivité Consulaire Porteur de projet

Structure :

Adresse :

Site internet :

N° Siret : Code APE :

Nombre de salariés, d'adhérents ou d'habitants :

Nom du membre chez Trimatec :

Fonction :

E-mail : Téléphone :

Collège Entreprises / Collège Recherche et Formation - Base : nombre de salariés

De 1 à 20 salariés	600 € TTC
De 21 à 100 salariés	1000 € TTC
De 101 à 500 salariés	1 500 € TTC
De 501 à 2000 salariés	3 500 € TTC
Plus de 2000 salariés ou établissement d'un grand groupe	6 500 TTC
Plafond par groupe	30 000 € TTC

Collège Communes et EPCI - Base : nombre d'habitants

- 0,071 centimes d'euros TTC par habitant

Collège Consulaires / CCI - Base : nombre d'adhérents

- 0,140 € TTC par adhérent

Personne Physique

Porteur de projet 130 € TTC

Montant de la cotisation à régler par chèque ou virement à l'ordre de Trimatec

CIC : Code Banque : 13506 / Code guichet : 10000 / N° de compte : 91791200001 / Clé RIB : 67

Date :

Signature et cachet :

Pôle de compétitivité Trimatec

418 avenue du Général de Gaulle – 30130 Pont-Saint-Espirit
Tél : 04 66 89 00 49 – Fax : 04 66 82 97 92
www.pole-trimatec.fr / accueil@pole-trimatec.fr